

TRANSCRIPTION :

Extrait du registre de délibération du 31/05/1878 au 08/05/1879 des archives municipales de Lyon, cote 1217 WP 125.

Séance concernée : 7 août 1878, page numérisée 36 (72 pour la numérotation papier).

-Troisième arrondissement- Construction d'un groupe scolaire. Acquisition d'un terrain appartenant à M. Guinet.

Le conseil municipal,

Vu la lettre de M le Préfet, en date du 12 Juin 1878 constatant l'offre par le Sieur Guinet, de céder à la ville, moyennant le prix de 50 f le mètre carré, un terrain de la contenance approximative de 2700 mètres carrés, situé rue de Vendôme 217 ;

Vu la dépêche de M l'Inspecteur de l'Académie du 3 juin et le rapport de M l'architecte en Chef de la ville du 9 mai ;

Considérant qu'il y a lieu d'établir un groupe scolaire sur le terrain dont il s'agit ; - La Commission des intérêts publics entendue ;

Délibère :

1. L'administration est autorisée à traiter avec le sieur Guinet, aux conditions ci-dessus indiquées, pour l'acquisition d'un terrain situé rue Vendôme 217.
2. Pour faire face à cette dépense, un crédit spécial de 135 000 f sera inscrit au budget primitif de 1879.
3. L'administration est invitée à faire étudier et présenter au plus tôt au conseil, un projet de construction d'un groupe scolaire sur le dit terrain.
4. Cet établissement sera exclusivement affecté à l'enseignement laïque.